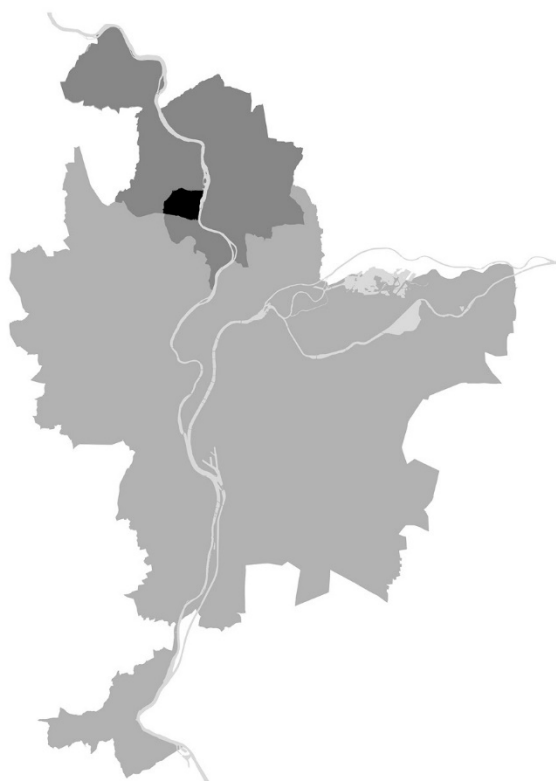


MODIFICATION N° 3
Approbation - 2022

COUZON-AU-MONT-D'OR

REGLEMENT

C.3.1 – Prescriptions d'urbanisme



REGLEMENT – C.3.1 Prescriptions d'urbanisme

Couzon-au-Mont-d'Or

- ☒ Emplacements réservés de voirie
(article L.151-41 1° du Code de l'urbanisme)
- ☐ Emplacements réservés aux cheminements piétons ou cyclistes
(article L.151-41 1° du Code de l'urbanisme)
- ☒ Emplacements réservés aux équipements publics
(article L.151-41 2° du Code de l'urbanisme)
- ☐ Emplacements réservés aux espaces verts ou nécessaires aux continuités écologiques
(article L.151-41 3° du Code de l'urbanisme)
- ☐ Localisations préférentielles pour équipements
(article L.151-41 du Code de l'urbanisme)
- ☐ Périmètres d'attente de projet
(article L.151-41 5° du Code de l'urbanisme)
- ☐ Secteurs de mixité fonctionnelle
(article L.151-9 du Code de l'urbanisme)
- ☐ Secteurs de taille et de capacité d'accueil limitées en zone A et N
(article L.151-13 du Code de l'urbanisme)
- ☒ Espaces boisés classés ponctuels (arbres remarquables)
(article L.113-1 du Code de l'urbanisme)
- ☐ Réservations pour programme de logements
(article L. 151-41 4° du Code de l'urbanisme)
- ☐ Secteurs de taille minimum de logement
(article L.151-14 du Code de l'urbanisme)
- ☒ Secteurs de mixité sociale
(article L.151-15 du Code de l'urbanisme)

EMPLACEMENTS RESERVES DE VOIRIE

Couzon-au-Mont-d'Or

N°	Localisation	Opération	Bénéficiaire
2	Chemin des Carrières de : Rue Gabriel Péri à : Rue Aristide Briand	Elargissement de voie	METROPOLE DE LYON
3	Rue de Saint Léonard de : Rue Gabriel Péri à : Rue Victor Basch	Elargissement de voie	METROPOLE DE LYON
4	Rue Jean-Baptiste Anjoly de : Rue Gabriel Péri à : Rue Aristide Briand	Elargissement de voie	METROPOLE DE LYON
5	Rue Aristide Briand de : Chemin des Carrières à : Rue Pierre Dupont	Elargissement de voie	METROPOLE DE LYON
7	Rue Jacques Jarnieux de : Rue Paupière à : Route du Tignot	Elargissement de voie	METROPOLE DE LYON
10	Rue Jean Chossegros de : Chemin de Saint Léonard à : Rue Victor Basch	Elargissement de voie	METROPOLE DE LYON
22	Rue Paupière de : Chemin de l'Ecoran à : Rue Jacques Jarnieux	Elargissement de voie	METROPOLE DE LYON
24	Rue Louis Reverchon de : Avenue Jules Ferry à : Rue Sulzbach	Elargissement de voie	METROPOLE DE LYON
26	Rue de l'Ecoran de : Rue Philibert Gaillard à : Rue Rémond	Elargissement de voie	METROPOLE DE LYON
28	Avenue Général de Gaulle de : Rue Aristide Briand à : Rue Gabriel Péri	Création de voie	METROPOLE DE LYON

EMPLACEMENTS RESERVES AUX EQUIPEMENTS PUBLICS
Couzon-au-Mont-d'Or

N°	Localisation	Affectation	Bénéficiaire
1	Route du Génie	EQUIPEMENT INTER COMMUNAL DE LOISIRS ET PARKING	Syndicat Mixte Plaines des Monts d'Or
2	Rue Gabriel Péri	EXTENSION TERRAIN DE SPORTS	COMMUNE
10	Rue de la République	STATIONNEMENT,EXTENSION PARKING	COMMUNE
13	Rue Jean-Baptiste Anjoly	EQUIPEMENT SPORTIF	COMMUNE
14	Avenue Général de Gaulle	PARC DE LOISIRS	COMMUNE
15	Rue de la République	ESPACE PUBLIC	COMMUNE

ESPACES BOISES PONCTUELS (ARBRES REMARQUABLES)
Couzon-au-Mont-d'Or

Sujet	Localisation	Observations
CEDRUS LIBANI : cèdre du Liban	20, rue de la République	Grand arbre. Excellent état sanitaire. Arbre isolé dans le vieux bourg.

SECTEURS DE MIXITE SOCIALE
Couzon-au-Mont-d'Or

Numéro de secteur	Nature du programme	Seuil d'exigibilité	Pourcentage minimal de la surface de plancher du programme affecté au logement aidé	Catégorie de logement aidé et ventilation de la surface de plancher affectée au logement aidé
1	Construction neuve ou changement de destination	Plus de 800 m ² de surface de plancher	25%	PLUS-PLAI-PLS dont 40% maximum de PLS